

Faits et chiffres sur l'Afghanistan

Aperçu des dernières années

- En octobre 2001, après les attentats terroristes du 11 septembre, les É.-U. et leurs alliés déclenchent une attaque aérienne contre l'Afghanistan par suite d'un refus des talibans de rendre Oussama ben Laden.
- En décembre 2001, les leaders de coalitions afghanes se réunissent en Allemagne et conviennent qu'il faut instaurer un gouvernement intérimaire jusqu'à ce que des élections aient lieu.
- L'Afghanistan adopte une nouvelle constitution islamique modérée et élit un nouveau président ainsi que les membres de l'Assemblée nationale.

Population

- Groupes ethniques : Pachtous (42 %), Tadjiks (27 %), Hazara (9 %), Ouzbeks (9 %), plusieurs communautés moins nombreuses
- Langues : Surtout le dari et le pachto
- Religions : Islam (99 % : sunnite 84 %, chiite 15 %)

Développement

Mortalité infantile	Approximativement 25 %
Mortalité maternelle	1 600 pour 100 000 femmes (+ de 80 % des cas sont évitables)
Espérance de vie	43,1 ans
Taux d'alphabétisation des adultes	23,5 %
PIB par habitant	1 490 \$

- D'après l'indice du développement humain de l'ONU, l'Afghanistan se classe au 174^e rang sur 178 pays; il compte parmi les pays les plus pauvres du monde.
- Le nombre d'Afghans ne parvenant pas à satisfaire à leurs exigences minimales en alimentation s'élève à 6,6 millions (20 % de la population). La moitié des Afghans âgés de moins de cinq ans ont un poids inférieur à la norme.
- Dans tout le pays, seulement 31 % des ménages ont accès à de l'eau potable.
- Environ 95 % de la population en afghane a souffert de troubles psychologiques suite à la guerre et une personne sur cinq est atteinte de troubles mentaux. (Rapport national sur le développement humain, 2004)

Même si l'Afghanistan a connu quelques améliorations, les données laissent présager des tendances inquiétantes, soit une augmentation de 5 % de la mortalité infantile et une diminution de l'espérance de vie par rapport à une moyenne de 46,4 en 2004.

* À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent du Rapport national sur le développement humain de l'Afghanistan, 2007.

Sécurité

- Près de 1,5 million de personnes, dont environ 300 000 enfants (Aide à l'enfance), ont perdu la vie pendant les deux décennies et demie de guerre.
- Les Afghans se trouvent au deuxième rang des réfugiés et des PDIP les plus nombreux au monde. Les Palestiniens occupent la première place. (Rapport national sur le développement humain, 2004)
- En 2006, 100 000 enfants ont été retirés de l'école dans les quatre principales provinces du sud. (UNICEF)
- Au cours des cinq dernières années, la sécheresse et l'insécurité ont provoqué le déplacement de 150 000 personnes demeurant dans le sud du pays. (ONU)
- Tous les mois, 5 à 7 millions de mines terrestres et des quantités importantes de munitions non explosées qui demeurent à même le sol tuent ou blessent jusqu'à 100 personnes.

Diplomatie et ententes clés

- 1988 – L'Afghanistan et le Pakistan signent les Accords de Genève après six années de pourparlers, ce qui donne lieu à la normalisation de leurs relations diplomatiques, au retrait de l'armée soviétique et au retour des réfugiés à leur pays d'origine (sous les auspices de l'ONU, les É.-U. et l'Union soviétique ayant servi de garants).
- Les Accords de Genève ne proposent pas de solutions aux problèmes liés à l'ère post-soviétique; l'Afghanistan a besoin d'un programme pour la consolidation de la paix. Les affrontements entre les moudjahidines et le régime du président Najibullah soutenu par les Soviétiques perpétuent. Les É.-U. continuent de fournir de l'aide militaire aux partis afghans.
- 1990-1992 – L'ONU ouvre la voie à des négociations afin d'instaurer un gouvernement de transition acceptable pour l'Afghanistan et les cinq pays soutenant divers groupes afghans : les États-Unis, l'Union soviétique, le Pakistan, l'Arabie saoudite et l'Iran.
- La guerre du Golfe éclate et passe en priorité.
- 2001 – En vertu de l'Accord de Bonn, trois groupes moudjahidines et des Afghans en exil fondent une coalition dans l'intention d'instaurer un gouvernement provisoire pour remplacer le régime des talibans.
- L'Accord de Bonn fixe des paramètres de constitution de l'Afghanistan et de transition à la démocratie après des années passées sous le joug écrasant des talibans, mais il n'aborde pas la question de la paix ni de l'entente entre les partis en guerre. Certains critiquent l'accord en raison de l'exclusion de personnalités politiques importantes.
- 2006 – Le Pacte pour l'Afghanistan fixe un cadre stratégique de développement qui repose sur trois piliers interdépendants : 1) la sécurité, 2) la gouvernance et les institutions de renforcement et 3) le développement social et économique. Le 15 février 2006, le Conseil de sécurité ratifie le pacte en vertu de la résolution 1659.